



École primaire Pierre-de-Coubertin

4660, rue Charlevoix Montréal (Québec) H1H 1T7 – Téléphone (514) 328-3580 – Télécopieur (514) 328-3582

Conseil d'Établissement- École Pierre-de-Coubertin Procès-verbal de la 5^e séance du 18 juin 2024

1. Accueil

Mme Lalancette et Mme Ghieh accueillent les membres du CÉ au restaurant Da Bologna pour le souper d'équipe annuel du CÉ et souhaitent la bienvenue à tous.

Considérant le bruit dans le restaurant, il est entendu de souper puis de se déplacer à l'école pour poursuivre la rencontre.

Mme Dorion est présente comme secrétaire de la rencontre (non élue sans droit de parole).

Mme Aicha Ghieh annonce l'ouverture de la rencontre à 18h45.

2. Présences & quorum

Parents	Aicha Ghieh Gabrielle Corbeil St-Cyr Caroline Lalumière Karine Digiacomo Donato Myriam Labbé Maxime Gauthier	Présente Présente Présente Présente Présente Présent
Enseignants	Alexis Rainville-Pelletier Normand Chaumont Isabelle Turcotte Karine Ruffel	Présent Présent Présente Présente
Professionnelle	Chantale Savoie	Présente
Service de garde	Manon Pelletier	Présente
Direction	Nadine Lancette	Présente

3. Adoption de l'ordre du jour

Inversion du point 4 et point 5 à l'ordre du jour pour une meilleure cohérence.

Adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Il est proposé par Isabelle Turcotte, secondée par Manon Pelletier que l'ordre du jour soit adopté avec un point d'ajustement.

PDC180624-01



4. Suivi du procès-verbal du 7 mai 2024

Mme Lalancette s'assure que tous les membres du CÉ ont fait les formations obligatoires. Tous les membres du CÉ confirment avoir fait les formations requises.

Il est proposé par Alexis Rainville-Pelletier, secondée par Myriam Labbé d'inscrire que tous les membres ont fait les formations obligatoires.

PDC180624-02

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 mai 2024

Il est proposé par Normand Chaumont, secondée par Chantale Savoie d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

PDC180624-03

6. Questions du public

Aucun suivi ou présence de quelqu'un du public.

7. Points en approbation

7.1 Frais exigés par le SDG (activités, retard et sorties)

Mme Pelletier nous mentionne que les frais de base (soit 9,20\$ pour le service de garde et 3\$ pour le service de diner) demeurent inchangés. Les frais pour les sorties demeurent à 25\$ (soit 9,20\$ comme frais de base et 15,80\$ pour les frais d'activité) sauf 1 sortie par année à 35\$ (soit 9,20\$ comme frais de base et 25,80\$ pour l'activité).

La modification proposée pour cette année concerne les frais de retard. Par le passé, les frais de retard étaient de 5\$ pour 15 minutes. Afin de se conformer avec les pratiques des autres services de garde du secteur, les frais de retard passeront à 1\$/minute jusqu'à un maximum de 30\$ qui seront facturés aux parents. Même avec ce changement, les retards entraînent un déficit pour le SDG en raison des ajustements de salaire des éducatrices (qui doivent être obligatoirement deux).

Il est proposé par Karine Ruffel, secondé par Maxime Gauthier d'approuver à l'unanimité les frais exigés par le SDG.

PDC180624-04



8. Points en consultation

8.1 Activités parascolaires

Mme Lalancette nous informe de l'offre de services proposée par le BAE pour l'année scolaire 2024-2025. Puisque nous désirons offrir aux élèves des activités diversifiées et puisqu'ils passent déjà 1/3 du temps en activités sportives, nous essayons de choisir des activités d'un autre type. Il est choisi de reconduire l'activité Échecs qui a connu une belle popularité et de proposer Arts en folie comme 2e choix.

9. Points en information

Mot du représentant du comité de parents (M. Maxime Gauthier)

- L'année s'est terminée en beauté, il y a eu une belle rencontre réseau, une autre rencontre à l'école secondaire Antoine de Saint-Exupéry. Le corps policier est allé les rencontrer afin de discuter des problématiques qui inquiètent les parents du secteur (violence, intimidation, sécurité autour des écoles, etc.).
- M. Gauthier compte bien se représenter l'an prochain.

Mot de la représentante de l'OPP (Mme Karine Digiacomo Donato)

- Mme Donato nous fait un bilan des activités et campagnes réalisées ;
- Activité Zumbathon du 12 juin 2024, 1,595\$ de vente de billets en amont de l'activité + 550\$ la journée de l'évènement (achat de billets + collations) – 67,05\$ (achat des collations) pour un grand total de 2,077,95\$ net d'amassé. Félicitations à Léonie pour une animation dynamique, au comité organisateur (Marie-Eve Dorion et Karine Donato) pour la logistique, aux parents bénévoles pour avoir permis la tenue de l'évènement en toute sécurité et merci à tous les parents/enfants et membres du personnel qui ont participé ;
- Pour l'année scolaire 2024-2025, il faudra discuter avec les spécialistes en éducation physique afin de déterminer les meilleures dates pour tenir les CinéJama afin de ne pas entrainer du montage/démontage inutilement dans le gymnase. Une proposition a été émise soit début octobre 2024 et en avril 2025. M. Chaumont et M. Pelletier-Rainville confirment que ce serait de bonnes périodes, mais il est convenu de s'en reparler au retour des vacances ;
- Il est important pour les élèves de 6^e année d'entreprendre les démarches pour modifier leur compte de caisse scolaire en compte jeunesse. Un courriel a été envoyé à cet effet par Eve-Marie Campeau ;
- CinéJama d'avril 2024 a rapporté 1,268\$ net ;
- Colle à moi, environ 150\$ cumulé depuis janvier 2024 ;
- La campagne de Pâques de Perfection a rapporté 941\$ de profit ;
- On discute à propos de Bô-Sapin comme nouvelle campagne de financement. On se demande comment on le reçoit. Mme Donato nous indique que le livreur va installer le sapin



chez les clients si le client a un bon pied et si l'espace est dégagé. Les grandeurs des sapins sont entre 3 et 12 pieds ;

- On discute à propos d'un projet de dossard comme nouvelle campagne de financement pour le cross-country 2024. Mme Donato passe la parole à Mme St-Cyr qui a travaillé le projet. Mme St-Cyr nous présente un modèle de dossard ainsi que la lettre de présentation qui serait envoyée aux familles. Il y aurait deux façons de commanditer les élèves, soit un montant fixe ou encore un montant par kilomètre parcouru. Les donateurs pourraient signer sur le dossard de l'élève et le dossard serait plastifié pour les protéger des intempéries. Mme Lalancette félicite Mme St-Cyr pour l'élaboration du projet ;
- Mme Donato passe la parole à Mme Aicha Ghieh pour présenter une campagne possible pour 2024-2025, soit la gamme de produits ménagers de la compagnie Planette Produits Écologiques. Ils font des produits ménagers à base de savon de Marseille. Une demande d'échantillon a été fait auprès de la compagnie afin de tester les produits avant de faire une campagne. Mme Lalancette, Mme Pelletier et Mme Labbé testeront chacune un produit durant l'été. La campagne pourrait débuter à n'importe quel moment. Tout se passe en ligne et les produits sont livrés à l'école (ou à la maison moyennant des frais de 9\$). 40% de ristourne à l'école ;
- Mme Lalancette a eu une rencontre avec le représentant de chez Perfection. Il y a de nouvelles possibilités autres que le traditionnel catalogue. Il y a la possibilité des mallettes qu'on peut acheter et ensuite l'enfant doit vendre du chocolat, du savon ou du café. Sinon les trois (3) meilleurs vendeurs sont :
 - Livret des fromages, à l'intérieur il contient également quelques autres produits, soit des confits, des vinaigrettes et des huiles (l'enjeu c'est que la livraison se fait en une (1) journée étant donné que ce sont des produits frais), ils viennent sur place pour aider à la livraison, mais les parents doivent se déplacer ;
 - Agrumes/avocats on peut les garder environ quatre (4) jours (une livraison 1 journée) ;
 - Desserts (bûches) congelés, on peut les dégeler et les recongeler.
- Mme Lalancette indique avoir le souci de ne pas proposer plusieurs campagnes aux parents, mais bien une campagne de vente pour ne pas les surcharger. Proposition de réfléchir durant l'été afin de choisir une campagne, soit Perfection ou Planette Produits Écologiques. Report de la décision en septembre 2024.

Mot du représentant des enseignants (Mme Isabelle Turcotte)

- On arrive à la fin de l'année. Les examens sont terminés, on est dans le nettoyage et dans la préparation de la fête des finissants et du BBQ de fin d'année. Il fait chaud dans les classes, mais les mesures sont respectées.



Mot du représentant des spécialistes en éducation physique (M. Normand Chaumont)

- Les olympiades d'école avec les élèves se sont super bien déroulées. Les enseignants sont déçus d'avoir annulé la présence des parents bénévoles, surtout qu'il n'y a pas eu de pluie. Une réorganisation de l'horaire a été faite et toutes les épreuves avec tous les élèves ont été faites. Rien n'a été perdu ;
- Championnat d'athlétisme RSEQ, vendredi le 14 juin 2024. C'était une super belle journée, on a récolté 30 médailles et une bannière pour les 5e année garçons. Au-delà des médailles, les élèves ont été super et ont bien représenté l'école. C'était un bel événement ;
- Le 19 juin 2024, ce sera l'inauguration de la murale de Leylah Fernandez avec des représentants de Tennis Canada et des dignitaires ;
- La journée des finissants aura lieu le jeudi 20 juin 2024 avec un programme spécial pour les élèves tout au long de la journée. Éducation physique pendant 2 heures, ensuite préparation et dîner avec le personnel de l'école, cérémonie en début d'après-midi avec les parents pour la remise de diplômes et différents prix spéciaux et finalement la fête pour le reste de l'après-midi ;
- Les élèves de la 3e à la 6e année ont eu chacun une journée complète de sport aquatique en partenariat avec le club de natation de Mtl-Nord. Beau résultat, c'est impressionnant les apprentissages qu'ils peuvent faire en une journée ;
- Le vendredi 21 juin 2024 aura lieu la présentation des talents amateurs avant le BBQ. Il y a eu des auditions et les élèves choisis vont présenter leur numéro. Une ancienne élève, Samantha Scali, championne du monde de salsa avec son partenaire vont venir faire une présentation spéciale ;
- Le cadeau de fin d'année des élèves cette année sera un ballon de soccer. Ils sont tous gonflés et prêts à être donnés. Merci à Gabrielle St-Cyr, Karine Donato et Marie-Eve Dorion d'être venus prêter main forte et préparer les ballons pour toute l'école.

Mot de la représentante du SDG (Mme Manon Pelletier)

- Petit bilan annuel : Cette année, le SDG a fait partie du comité climat. Tout au long de l'année, il y a un partenariat entre l'éducatrice et l'enseignant de la classe afin qu'il y ait une cohésion dans l'enseignement des comportements attendus. On aimerait aussi éventuellement animer des ateliers ou des activités conjointement avec ce qui est vu en classe. Mme Lalancette précise que le personnel du SDG travaille fort et qu'on observe de beaux résultats ;
- Mme Pelletier explique que son plan d'effectif a changé. Tous les postes s'en vont à l'affichage à la suite du changement dans les conventions collectives. Il y a de nouvelles mesures qui font que les éducatrices de garde deviennent des éducatrices scolaires. Elles vont donc avoir des rôles dans les classes, ce qui pourra amener de gros changements. Les affichages auront lieu les 25 et le 26 juin prochain, c'est donc à suivre.



Mot du représentant du personnel professionnel (Mme Chantale Savoie)

- Évaluation du plan de lutte 2023-2024 qui sera déposé sur le site de l'école ultérieurement et qui a fait l'objet d'une démarche rigoureuse de la part de l'équipe du comité climat. Le bilan est en lien avec les mesures travaillées et les résultantes. Le comité climat poursuivra l'an prochain. Sensibilisation des élèves à nommer et dénoncer des comportements de violence et d'intimidation. Implication de l'agente sociocommunautaire du PDQ 39 du SPVM avec Nesrine la TES pour l'animation d'atelier pour les 4e à 6e année. L'accompagnement de l'équipe par niveau pour cibler des besoins pour accentuer les gestes quotidiens positifs et aider le développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves. L'école est accompagnée par des professionnels de la santé publique qui ont cette expertise-là. Le ministère réalise la plus-value de ce type de collaboration et les bienfaits d'avoir des vases communicant entre les différents milieux. Nous avons été une école pilote pour développer ce partenariat. Il y a une belle mobilisation du personnel et des enfants tout au long de l'année. Pour l'an prochain, priorisation de la sécurité sur la cour de l'école. On vise aussi de développer un plus grand partenariat avec les parents pour le développement des enfants.

Mot de la Directrice (Mme Nadine Lalancette)

- **Suivi au budget de l'école**
 - Mme Lalancette nous présente la situation des différents fonds. Les prévisions budgétaires présentées plus tôt au cours de l'année sont relativement respectées. Toutefois, une bonne nouvelle concernant le fonds 3 est annoncée : nous ne terminons plus en déficit en raison de la grève, mais plutôt avec un très léger surplus. Tel que précisé en janvier, les surplus sont désormais retournés au gouvernement. L'école prévoit retourner environ 50 000\$ pour l'ensemble des fonds. Ce sont des sommes qui n'ont pas été dépensées et qui ne peuvent plus s'accumuler dans des surplus.
- **Bilan annuel du projet éducatif**
 - La semaine dernière avait lieu le lancement du projet éducatif. Il a été élaboré l'année précédente, il a débuté cette année et il avait été approuvé par le CÉ en début d'année, mais Mme Lalancette nous présente (et nous remet) aujourd'hui la version finale avec photos et textes, Il sera valide pour 4 ans (2023-2027) ;
 - Elle attire notre attention à la page 4, puisque l'an dernier c'était Mme Dorion qui était présidente du CÉ. Mme Lalancette et elle ont co-signé le texte de présentation et à la page 21 pour le mot de Mme Donato, pour la page des parents ;
 - Dans les prochaines années, Mme Lalancette fera des suivis et comptes rendus des différents enjeux et orientations par rapport aux pages 23 et suivantes puisque c'est le cœur du projet éducatif présentant la cible de départ ainsi que la cible que nous souhaitons atteindre pour 2026-2027 ;
 - Le nouveau projet éducatif sera également déposé sur le site web de l'école.
 - Les moyens mis en place pour 3 des 5 objectifs sont présentés avec les résultats obtenus.



- **Mouvement de personnel**

- Nous allons changer de psychoéducatrice, Chantale ayant accepté un mandat différent l'an prochain ;
- Louise a quitté pour la retraite, le poste a été pourvu à l'affichage. France Baillargeon, en provenance de l'école St-Rémi, se joindra à l'équipe pour la rentrée scolaire 2024-2025;
- Mme Naïma quitte vers un autre défi. Son poste est présentement à l'affichage donc l'identité du ou de la nouvelle enseignant(e) est à suivre ;
- Ouverture d'un nouveau poste de TES en surplus ;
- Contrat à l'affichage pour remplacement d'une demi-année pour Alexis qui a pris un congé différé pour un projet familial.

10. Points en adoption

10.1 Plan de lutte contre l'intimidation 24-25

Énormément de réflexion et d'énergie avait été mises sur le précédent plan de lutte donc le plan de lutte présenté pour 2024-2025 est dans un esprit de continuité et de suivi avec le plan de lutte 2023-2024. Il est à noter que les résultats obtenus pour 2023-2024 ont été super positifs, ce qui a à être ajusté l'est pour l'an prochain. Il y a un travail d'effectué par Nesrine pour démystifier les conflits vs l'intimidation.

Il est proposé par Gabrielle Corbeil St-Cyr, secondée par Chantale Savoie d'adopter le plan de lutte tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

PDC180624-05

10.2 Règles de fonctionnement du service de garde

Nous proposons le statu quo en reconduisant les précédentes règles de fonctionnement du service de garde sauf la modification des frais de retard tel qu'approuvé au point 7 de ce procès-verbal.

Il est proposé par Normand Chaumont, secondée par Manon Pelletier d'adopter les règles du service de garde tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

PDC180624-06

10.3 Rapport annuel du conseil d'établissement



École primaire Pierre-de-Coubertin

4660, rue Charlevoix Montréal (Québec) H1H 1T7 – Téléphone (514) 328-3580 – Télécopieur (514) 328-3582

Mme Ghieh n'ayant pas eu le temps de soumettre le rapport annuel du conseil d'établissement préalablement à la rencontre, elle en a remis une copie papier à chaque membre. Quelques minutes ont été prises pour que chaque membre puisse en faire la lecture. Isabelle Turcotte propose de retirer l'élément en lien avec Perfection vu la décision en attente.

Il est proposé par Alexis Rainville-Pelletier, secondée par Gabrielle Corbeil St-Cyr d'adopter les règles du service de garde tel que présenté.

Adopté à l'unanimité
PDC180624-07

11. Varia

Aucun varia

12. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} octobre 2024 à 18h45.

13. Clôture de la rencontre

Il est 21h06, nous avons épuisé tous les points de l'ordre du jour, Mme Ghieh propose la levée de l'assemblée.

La présidente

Mme Aicha Ghieh

La directrice

Mme Nadine Lalancette